

Mercredi 2 juin 2004



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 48

**ET AVIS**

**DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> DRIEDGER  
M. EICHLER  
M. LAMOUREUX  
M. MURRAY  
M<sup>me</sup> TAILLIEU  
M. FAURSCHOU

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. LOEWEN

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé/The Health Services Amendment Act*

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

---

### ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENT

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 6) — *Loi sur les services de police interterritoriaux/The Cross-Border Policing Act*  
(Amendement — M. HAWRANIK)  
(M. le *ministre* ASHTON)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 21) — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)*  
(Amendement — M. DERKACH)  
(M. le *ministre* SALE)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 41) — *Loi sur les profits découlant de la notoriété en matière criminelle/The Profits of Criminal Notoriety Act*  
(Amendement — M. HAWRANIK)  
(M. le *ministre* ASHTON)

---

### ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENT

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 24) — *Loi sur la Société Voyage Manitoba/The Travel Manitoba Act*  
(Amendement — M<sup>me</sup> TAILLIEU)  
(Amendement — M. le *ministre* ROBINSON)

---

### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 9) — *Loi sur le Conseil de l'immigration du Manitoba/The Manitoba Immigration Council Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 26) — *Loi sur les comptables en management accrédités/The Certified Management Accountants Act*

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SALE

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission de régie du jeu/The Gaming Control Amendment Act*

(M. ROCAN) (reporté)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*

(M. REIMER) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 23) — *Loi sur le canal de dérivation de la rivière Rouge/The Red River Floodway Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur les divertissements/The Amusements Amendment Act*

(M. SCHULER — 19 min) (reporté)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 27) — *Loi sur les sociétés agricoles/The Agricultural Societies Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les agronomes/The Agrologists Amendment Act*

(M<sup>me</sup> MITCHELSON)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N° 30) — *Charte de la sécurité dans les écoles (modification de diverses dispositions législatives)/The Safe Schools Charter (Various Acts Amended)*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi sur la Commission du canal de dérivation/The Floodway Authority Act*  
(M. GOERTZEN — 27 min)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance des employés du gouvernement/The Public Servants Insurance Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N<sup>o</sup> 34) — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*  
(M. SCHULER)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act*  
(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK

(N<sup>o</sup> 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*  
(M. MAGUIRE)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N<sup>o</sup> 42) — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*  
(M. EICHLER)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 43) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N<sup>o</sup> 44) — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act*  
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 45) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M. le ministre BJORNSON

(N<sup>o</sup> 46) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 47) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Services Society of Manitoba Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 48) — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre MIHYCHUK

(N<sup>o</sup> 49) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre MIHYCHUK

(N<sup>o</sup> 50) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

(M. DYCK)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 53) — *Loi corrective de 2004/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2004*  
(imprimé)

M. le ministre SELINGER

(N<sup>o</sup> 54) — *Loi d'exécution du budget de 2004 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2004*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

### PROPOSITION PRÉSENTÉE AU COURS D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Attendu :

que le gouvernement Doer s'est fait élire en promettant qu'il mettrait fin à la médecine de couloir en six mois grâce à l'injection de 15 millions de dollars et qu'il sauverait les soins de santé;

que depuis que le gouvernement Doer a pris le pouvoir, même s'il a augmenté le budget du ministère de la Santé de plus d'un milliard de dollars, la majorité des offices régionaux de la santé enregistrent des déficits et l'ORSW envisage de fermer 100 lits ou de réduire considérablement le nombre d'opérations afin d'éviter un déficit du programme opératoire;

que les frais d'administration des offices régionaux de la santé ont triplé dans certains cas depuis 1999;

que malgré les promesses du gouvernement Doer de réduire radicalement les listes d'attentes, y compris la réduction du temps d'attente pour une IRM à huit semaines, pour une échographie à une ou deux semaines et pour un tomodensitogramme à deux semaines, le temps d'attente pour ces tests de même que pour les tests MIBI à l'effort est plus élevé aujourd'hui et a plus que doublé dans certain cas;

qu'un certain nombre de politiques annoncées par le gouvernement Doer ont engendré des conséquences négatives sur notre système de soins de santé;

que dans le cadre de ces politiques, on a entre autres cessé d'offrir des médicaments pour la démence aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer dans les foyers de soins personnels de Winnipeg, exigé que les communautés rurales paient des frais liés au recrutement de médecins et augmenté de plus de 15 pour cent la franchise du régime d'assurance-médicaments;

que malgré plusieurs décès et fausses couches survenus dans les salles d'urgences de Winnipeg alors que les patients attendaient des soins, le gouvernement Doer refuse encore de mettre en œuvre une évaluation externe du programme de salles d'urgences de Winnipeg;

que le ministre de la Santé a publiquement reconnu ne pas avoir de ligne directrice concernant les soins de santé et qu'il refuse de mettre en œuvre toute réforme d'envergure;

que les principales recommandations de l'étude externe en soins cardiaques menée par le D<sup>r</sup> Koshal n'ont pas été mises en application neuf mois plus tard, y compris le recrutement immédiat de trois directeurs de programme;

que le gouvernement Doer a récemment admis avoir failli à son engagement de créer un programme de dépistage du cancer de la prostate;

que le gouvernement Doer a également manqué à son engagement de recruter des infirmières pour nos écoles publiques;

que le gouvernement Doer a permis aux Centre des sciences de la santé de ne pas signaler les cas cliniques critiques, ce qui a eu pour effet de ralentir l'analyse des décès et des blessures évitables;

que le ministre de la Santé parle d'obligation redditionnelle alors qu'il refuse notamment de répondre avec précision aux questions et qu'il fournit aux Manitobains des renseignements trompeux,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba condamne le ministre de la Santé pour son incapacité à tenir ses promesses électorales en matières de soins de santé, notamment celle de mettre un terme à la médecine de couloir en six mois à l'aide de 15 millions de dollars;

que l'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de la Santé d'affecter des professionnels des soins de santé de première ligne à l'élaboration d'une réforme d'envergure du système de soins de santé manitobain afin d'en assurer la viabilité et l'universalité.